

# AIRSPRAY® FINISH

## ENDUIT DE FINITION SPÉCIAL AIRLESS

- ◆ AUTOLISSANT
- ◆ POUR SUPPORTS NEUFS RÉVISÉS
- ◆ FINITION SOIGNÉE APRÈS PONÇAGE



### USAGE

Enduit de finition spécial airless.

### SUPPORTS

Plaque de plâtre, plâtre, carreau de plâtre.

### RECOUVREMENT

Tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

### CARACTÉRISTIQUES

Enduit en pâte à base de charges très fines de carbonates de calcium et de résines.

- Caractérisation (NFT 36-005) : Famille III - classe 2.
- Codification (EN 16-566) : G<sub>3</sub>S<sub>1</sub>V<sub>0</sub>W<sub>0</sub>A<sub>0</sub>C<sub>0</sub>R<sub>0</sub>.
- Prêt à l'emploi.
- Épaisseur d'application : jusqu'à 1,5mm.
- Consommation : 1.2 à 1.5 kg/m<sup>2</sup> en moyenne sur plaque de plâtre.
- Temps d'utilisation : sans limite.
- Redoublement : dès que l'enduit est sec.
- Recouvrement : 24h à 48h en moyenne (après séchage complet).
- Couleur : blanc.
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0,5MPa.

### CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre : toutes marques d'airless à piston à partir d'un débit libre de 2,6 L/min.
- Pour une utilisation optimale, nous vous conseillons d'utiliser une buse 4.19.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du gel et du soleil.

### CONDITIONNEMENT

- Seau de 25kg.

### RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Ne pas appliquer sur du polystyrène, du papier peint ni en extérieur.

### PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

### DOCUMENTS NORMATIFS

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 25.41 (NFP 72-203-1) : ouvrage en plaque de plâtre.

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur [quickfds.com](http://quickfds.com) ou [toupret.be](http://toupret.be)
- Nous vous recommandons d'utiliser un masque lors du ponçage et des gants lors de l'utilisation.
- La déclaration environnementale a été déposée sur le site [www.declaration-environnementale.gouv.fr](http://www.declaration-environnementale.gouv.fr) et elle est consultable sur le site [www.inies.fr](http://www.inies.fr) ».
- Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.

- Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du produit, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET.
- Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations.
- Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants.
- Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

RETROUVEZ TOUTES NOS VIDÉOS D'APPLICATION SUR :



[toupret.com](http://toupret.com)



**TOUPRET**  
L'ENDUIT DES PROFESSIONNELS